

Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024

Publié le

ID : 976-200059871-20240731-384_2024-DE



Bordereau de signature

DELIBERATION 59-OT DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	01/08/2024	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	01/08/2024	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	01/08/2024	 Certificat au nom de SAID MAANRIFA IBRAHIMA (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie institutionnelle : Office de tourisme de la 3CO/Développement touristique

Séance du 31 juillet 2024

Délibération n°59

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 11

Absents : 29

Votants : 11

- dont « pour » : 11

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 juillet 2024, suite à l'absence de quorum constaté le 26 juillet 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le mercredi 31 juillet 2024 à 16 heures

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, AMBDI Youssouf, BOINA Rifay Raim, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, MDALLAH Anlamati, YOUSOUF Ahamadi, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, FARADJI Saindou.

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, CHANFI Bibi, MADI OUSSANI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zainabou

La communauté de communes du Centre-Ouest a lancé en 2020 une étude sur le potentiel de développement économique de son territoire. Parmi les axes de développement, le tourisme semble être un secteur porteur à structurer, développer et valoriser. L'étude faite par le cabinet Cittanova affirme le fort potentiel de développement économique du Centre-Ouest via le secteur touristique.

Malgré cela l'étude reste incomplète et nécessite d'être approfondie. Elle ne donne pas des orientations claires sur la structuration, le développement et la valorisation des filières touristiques.

L'urgence pour l'office de tourisme de la 3CO est d'avoir une feuille de route sur le court, moyen et long terme avec des axes de priorité validés. Cela permettra de mettre en place au fil du temps les actions nécessaires afin de dynamiser ce secteur. Il devient de ce fait nécessaire et urgent de d'obtenir un diagnostic touristique pointu avec des orientations stratégiques et un plan d'actions.

De plus le territoire de la 3CO n'englobe que 10% des hébergements marchands de Mayotte. Le manque de foncier ne permettant pas de se projeter sur des projets hôteliers d'envergure. De ce fait, il est indispensable de pouvoir développer l'hébergement chez l'habitant type gîte, chambre d'hôtes ou meublé touristique. C'est une action qui devra s'inscrire sur le schéma de développement touristique de la 3CO, mais devient urgent à décliner.

Vu la délibération n°46 du 04/10/2017 du conseil communautaire portant création de l'office de tourisme de la 3CO,

Vu la délibération n°53 du 04/11/2017 du conseil communautaire portant approbation des statuts de l'office de tourisme de la 3CO,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- D'attribuer une subvention de 11 772€ à l'office de tourisme de la 3CO correspondant à son apport au financement de son projet développement touristique, selon le plan de financement suivant :

Projets	Coûts	Financements	%	Montants
Schéma d'orientations stratégiques	35 690	La 3CO	20%	11 772
Développer l'hébergement touristique	23 170	La banque des territoires	80%	47 088
Total	58 860	Total	100	58 860

- De dire que le versement de cette subvention est conditionné à l'obtention par l'office de la contribution financière de la Banque des territoires au projet financé.
- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 31/07/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA
Date : 01/08/2024
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**